

PARCOURS D'OBSTACLES FILET À GRIMPER

Référence : 18710

RESUME

Découvrez le parcours d'obstacles filet à grimper pour collectivités.

Son installation requiert un sol amortissant certifié NF EN 1177 sur l'ensemble de sa surface d'impact.

Nous vous proposons une sélection de revêtements amortissants pour aires de jeux, avec le [sol amortissant standard collectivités](#) ou le [sol amortissant premium collectivités](#).

Découvrez également les accessoires pour l'installation de ces sols avec la [colle de fixation sous les dalles PU65](#), et la [colle de fixation sur tranche PU59](#).

Tranche d'âge : 4 à 9 ans

Dimensions du jeu : L. 3,50 x l. 0,07 m

Surface d'impact : 21,34 m²

Hauteur de chute : 1,86 m

Fixation : Par scellement direct

Les points forts :

- Bois traité autoclave résistant
- Sécurisé
- Conforme à la norme EN 1176
- Fabrication 100% française

DESCRIPTION

Pourquoi installer un parcours d'obstacles filet à grimper ?

Conçu pour les enfants de 4 à 9 ans, cet équipement peut être installé dans les écoles, les parcs publics ou les structures de tourisme.

Il favorise le renforcement musculaire et le développement de l'équilibre et l'agilité des enfants. Il aide aussi à améliorer la coordination des membres du corps.

Ce jeu d'obstacles présente un filet en cordage où les enfants peuvent s'amuser à grimper. Il comprend également une corde lisse et une corde à nœuds pour varier les activités physiques.

Le bois traité autoclave classe 4 est de haute résistante et imputrescible. C'est le matériau idéal pour une installation en extérieur durable et sans entretien.

La structure est entièrement sécurisée grâce au respect de la norme EN 1176 sur les aires de jeux pour enfants.

Elle a été fabriquée en France.

Explorez notre sélection de [parcours d'obstacles enfants pour aires de jeux](#) et découvrez notre [jeu ressort pompier](#), notre [tourniquet en bois 3 à 10 ans](#) ou encore le [toboggan en inox 3 à 12 ans](#).

Comment installer le jeu à grimper extérieur pour aire de jeux ?

Conformément aux normes de sécurité en vigueur (NF EN 1176), cet équipement nécessite une surface d'impact de 21,34 m². Elle doit correspondre à un périmètre de sécurité minimal

de 1,50 m et 1,75 m autour du jeu.

Avec une hauteur de chute de 1,86 m, cette structure impose un sol amortissant certifié EN 1177 sur toute sa surface d'impact.

L'épaisseur minimale du sol amortissant doit être ajustée en fonction de la hauteur de chute, du matériau et du modèle de sol amortissant choisi. Valeurs estimées :

- En SBR : 65 mm
- En EPDM : 65 mm

Important : référez-vous toujours au certificat de conformité de la dalle choisie pour valider son épaisseur exacte.

Le mode de fixation se réalise par scellement direct dans le béton pour assurer la stabilité du jeu.

Le bois doit être assemblé avec la visserie INOX A2. Les extrémités des cordes doivent être assemblées avec la visserie zinguée.

Les caractéristiques techniques du jeu filet à grimper pour collectivité

Tranche d'âge : 4 à 9 ans

Dimensions : L. 3,50 x l. 0,07 m

Surface d'impact : 21,34 m² (1,50 m et 1,75 m autour du jeu)

Hauteur de chute : 1,86 m

Fixation : Scellement direct

Assemblage :

- Visserie INOX A2 pour l'assemblage des bois
- Visserie zinguée pour l'assemblage des extrémités des cordes

Structure : Bois résineux traité autoclave classe 4

Éléments de décor : Plastique haute densité recyclable

Poids : 48 kg

Lieu de fabrication : France